



## Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire du 15 février 2024 à 18 h

**Accueil, signatures et enregistrement des pouvoirs.**

**Nombre d'associations adhérentes : 25**

Associations présentes ou représentées : 18

ADCNA, AIGUE, ASPEV, Bien Vivre dans le Quartier de Larrey, Cayen Environnement, Chevigny-Environnement, E.P.E.E., H2MU, Les ami-es des jardins de l'engrenage, Les ami-es des Lentillères, Longeault-Pluvault Environnement, LPO, Quetigny Environnement, Riverains du quartier de Larrey, Saint-Apo Environnement, Sentinelles de l'Auxois, Sentinelles de la Montagne dijonnaise, Stop Eoliennes Sussey

**Personnes physiques adhérentes : 24**

Présentes ou représentées : 17

Bourneaud Philippe, Cheneby Monique, Dorioz Camille, Duc Gérard, Georgeon Carole, Georgeon Claude, Guyon Dominique, Hervieu Catherine, Laudy Manon, Leblond Guillaume, Parent Anne, Paris André, Petit Martine, Prévost Colette, Renard François, Renard Renée, Voisin Patrice

**Le décompte des voix fait apparaitre 197 voix sur 274 voix**

Les décisions sont prises à la majorité simple des votes exprimés ; la présidente rappelle que les statuts ne prévoient pas de quorum. Lors du décompte des voix, chaque personne physique compte pour une voix et les associations ou collectif de personnes pour dix voix.

**Secrétaire de séance :** Manon Laudy

La présidente accueille et remercie les adhérents pour leur présence ; elle salue M. Emmanuel Jaspard représentant la présidente du CTCR, invitée excusée, et rappelle le partenariat consommation-environnement porté par nos deux structures.

## **Rappel de l'ordre du jour :**

### **Déroulement de l'assemblée générale extraordinaire**

- Présentation d'une proposition de nouvelle gouvernance
- Modification de l'article 11 des statuts

### **Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire**

- Approbation du P.V. de l'assemblée générale ordinaire du 16 mars 2023
- Rapport moral 2023
- Rapport d'activités 2023
- Bilan financier 2023
- Rapport d'orientation 2024
- Budget prévisionnel 2024 – Cotisations
- Candidatures pour le conseil d'administration – Elections
- La parole aux adhérents.

## **1 - Assemblée générale extraordinaire**

La présidente propose de démarrer l'assemblée générale extraordinaire en expliquant qu'il est nécessaire de revoir la rédaction de l'article 11 des statuts concernant la composition du bureau. Cette proposition se justifie par la nécessité de modifier la gouvernance de notre fédération.

- Présentation d'une proposition de nouvelle gouvernance par Camille Dorioz, administrateur  
Quelques questions sont posées concernant ce nouvel organigramme du bureau.
- Modification de l'article 11 des statuts : pas de remarque

Les statuts modifiés seront joints au présent procès-verbal.

***Vote de la modification de l'article 11 des statuts : approuvée moins une abstention***

## **2 - Assemblée générale ordinaire**

### **2.1 - Approbation du P.V. de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 16 mars 2023.**

***Vote du procès-verbal de l'A.G.O. du 16 mars 2023 approuvé à l'unanimité***

**2.2 - Rapport moral 2023** : diaporama présenté par la présidente (document joint au présent procès-verbal) ; les adhérents accueillent favorablement ce rapport. Aucune prise de parole.

***Vote du rapport moral 2023 : approuvé à l'unanimité***

**2.3 - Rapport d'activités 2023** : Manon Laudy, chargée de communication, de présente ce rapport en lien avec les administrateurs mandatés.

Puis, la parole circule dans le cadre d'échanges sur les représentations au débat public et sur les dossiers concernant les adhérents.

Rapport joint au procès-verbal.

***Vote du rapport d'activités 2023 : approuvé à l'unanimité***

**2.4 – Bilan financier 2023** : présentation par le trésorier, le bilan comporte une réserve de 5 000 € pour éventuels risques notamment juridiques.

Les comptes ont été vérifiés par les vérificatrices aux comptes désignées à cet effet, Gisèle Daclin et Anne Jacquin qui ont confirmé la bonne gestion des comptes, tous les justificatifs sont joints comme il se doit. Gisèle Daclin et Anne Jacquin sont renouvelées par l'assemblée.

***Vote du bilan financier 2023 et de la désignation de vérificatrices aux comptes approuvés à l'unanimité***

Quitus est donné au trésorier.  
Bilan financier joint au présent procès-verbal.

**2.5 - Rapport d'orientation 2024** : diaporama présenté par la présidente en indiquant que FNE21 fête ses 30 ans en 2024 et que toutes les suggestions seront les bienvenues afin de marquer l'évènement.

Cette feuille de route pourra être amendée en cours d'année en fonction des opportunités et propositions des adhérents mais également selon les contraintes budgétaires.

Le rapport d'orientation 2024 est joint au présent procès-verbal.

***Vote du rapport d'orientation 2024 : approuvé à l'unanimité***

**2.6 - Budget prévisionnel 2024 et vote du montant des cotisations** : présentation par le trésorier qui indique que le conseil d'administration a décidé de ne pas apporter de modification au montant des cotisations.

Il est précisé que dans le cadre de la politique de solidarité menée, des aides peuvent être apportées aux associations notamment dans le cadre de leur cotisation, pour des recours juridiques, selon les finances de la fédération.

Le budget prévisionnel 2024 est joint au présent procès-verbal.

**Vote du budget prévisionnel 2024 : approuvé à l'unanimité**

**2.7 - Approbation des candidatures pour le Conseil d'Administration**

Membres sortants candidats à leur réélection : Jean-Noël Cabassy (FDM), Jacques Cardis (LPO 21), Martine Page (Sentinelles de la Montagne dijonnaise), Bernard Perrette (Chevigny Environnement) et Martine Petit (personne physique).

Nouvelle candidature : Guillaume Leblond (personne physique)

Démissions de Benjamin Goguillot et Christian Veille

**Vote à main levée : élection des candidats à l'unanimité**

Le conseil d'administration 2024 est ainsi constitué de 18 administrateurs :

Jean-Noël Cabassy (Forestiers du Monde), Jacques Cardis (LPO), Gisèle Daclin (ASPEV), Camille Dorioz, Gérard Duc (H2MU), Jean-Pierre Duplus (AIGUE), Dominique Guyon (personne physique), Catherine Hervieu (personne physique), Anne Jacquin (Les Sentinelles de l'Auxois), Manon Laudy (personne physique), Guillaume Leblond, Martine Page (Sentinelles de la Montagne dijonnaise), Bernard Perrette (Chevigny Environnement), Martine Petit (personne physique), André Paris (personne physique), Colette Prévost (personne physique), Lionel Santona (Quetigny-Environnement) et Patrice Voisin (personne physique).

**2.8 - La parole aux adhérents**

Divers dossiers en cours sont évoqués afin de porter à connaissance leur évolution.

**Convocation du C.A. afin d'élire le bureau le mercredi 21 mars 2024 à 18 h à Quetigny**

L'assemblée générale se termine à 21 h, elle est suivie d'un moment convivial.

Dijon, le 15 février 2024

**La Secrétaire de séance**



**Manon Laudy**

**La Présidente**



**Martine Esther Petit**